

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

No. de la  
résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Vous êtes par la présente convoqué(e) à la séance du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 8 avril 2024 à 18h30, au local 204.

**SONT PRÉSENTS**

Mesdames

Marie-Claude Giasson	Enseignante
Madeleine Vallières	Enseignante
Irène Havyarimana	Parent
Alexandra Vachon Francisco	Parent
Myriam Séguin	Parent
Bettyna Bélizaire	Membre de la communauté

Messieurs

Djibril Niang	Enseignant
Ibrahim Daher	Parent
Isaak Nault	Élève

**PARTICIPENT ÉGALEMENT**

Mme Catherine Dubuc	Directrice
M. Joffrey Hugué-Latour	Directeur adjoint

**SONT ABSENTS**

Véronique Lauzon	Membre du personnel de soutien
Fatma Ben Omrane	Élève
Marie-Claude Giasson	Enseignante
Magda Sylvestre	Membre de la communauté
Laurent Bergeron-Collin	Parent
Nabil Ajji	Conseiller en orientation

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h36.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Quelques modifications sont apportées.

8.4 Vente de vêtements pour les élèves

8.5 Billets pour « La Cité du scène »

9.3 Parent représentant pour le comité PPP

Il est proposé par Madame Irène Havyarimana, appuyé par Madame

	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité</b>
--	--

Alexandra Vachon Francisco, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

Adoptée à l'unanimité

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2024**

Il est proposé par Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Madame Irène Havyarimana, d'adopter le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

### **4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

- La prévision pour la clientèle en 2024-2025 sera environ 950 élèves répartis au régulier, en adaptation scolaire, en classes d'accueil et au FMSS

### **5. Période d'intervention du public**

Aucune intervention

### **6. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS**

#### **6.1 Personnel de l'école**

- Les enseignants sont en attente de la nouvelle convention collective.
- Les enseignants orientent leur enseignement vers les attentes de fin d'année.
- L'ambiance au sein de l'école est agréable.

#### **6.2 Parents**

- Les parents remarquent que leurs jeunes travaillent fort pour la dernière partie de l'année scolaire.

#### **6.3 Élèves**

- La circulation sur le boul. du Plateau, en lien avec la sécurité des élèves, semble être problématique. Le suivi avec le service de policier sera effectué.

### **7. MESSAGE DE LA DIRECTION**

- Madame Catherine Dubuc mentionne que la construction en face de l'école commencera au mois d'avril. La circulation sera plus difficile pendant cette période. Les parents sont invités à éviter le secteur afin d'assurer une plus grande sécurité des élèves et des membres du personnel.
- Les classes d'accueil effectueront un « Expo-science » le 22 avril prochain. Tous les membres du conseil d'établissement sont invités à se présenter plus tôt afin de visiter les kiosques des élèves.
- Une journée de vaccination pour nos élèves de 3<sup>e</sup> secondaire ainsi

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

que pour le rattrapage de la rougeole aura lieu le mercredi 10 avril.

## **8. DÉCISIONS**

### **8.1 Sortie des élèves d'accueil**

CÉ #2324-27

Madame Catherine Dubuc présente les nouvelles sorties prévues pour les élèves des classes d'accueil.

- 16 mai 2024 : Musée canadien de l'agriculture
- 7 juin 2024 : Journée plein air autour du musée de l'Histoire et visite du parlement

Aucune somme d'argent ne sera demandée aux parents étant donné les différentes mesures disponibles au MÉQ. L'appropriation de la culture québécoise est un élément essentiel du programme pour nos élèves des classes d'accueil.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que la planification des sorties a été élaborée par les enseignants concernés;
- **CONSIDÉRANT** que le ministère octroie des subventions qui couvrent les dépenses et qu'aucuns frais ne devront être déboursés par les parents;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Madame Myriam Séguin, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** les nouvelles sorties pour les élèves des classes d'accueil pour l'année scolaire 2023-2024.

### **8.2 Activités parascolaires du printemps**

CÉ #2324-28

Pour le printemps, les activités parascolaires possibles sont les suivantes :

- Flag football (2 équipes)
- Ultimate Frisbee (1 équipe)

Les frais pour la ligue et l'embauche des entraîneurs seront défrayés via la mesure « Parascolaire ». Les parents paieront les frais liés à l'achat du chandail, soit 45 \$.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1<sup>er</sup> par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Myriam Séguin, appuyé par Madame Irène Havyarimana, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la planification des activités sportives ainsi que les frais mentionnés.

### **8.3 Sortie de fin d'année – 21 juin 2024**

CÉ #2324-29

Madame Catherine Dubuc présente la sortie prévue pour la dernière journée de l'année scolaire, soit le 21 juin 2024.

À la suite du succès de l'année dernière, la sortie à Calypso a été retenue pour l'ensemble des élèves de l'école. Les frais pour la journée seront d'un maximum de 70,40\$ par élève (incluant le transport et le billet d'entrée). Également, des activités gratuites seront offertes à l'école. Chaque élève aura le choix de l'activité pour la journée.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1<sup>er</sup> par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition a été élaborée en collaboration avec les enseignants;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Madame Irène Havyarimana, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les coûts et la sortie du 21 juin 2024.

### **8.4 Vente de vêtements**

M. Joffrey Huguet-Latour présente l'idée de vendre des vêtements avec le logo de l'école. Les items retenus seraient le chandail à manches courtes et un chandail molleton à col rond. À la suite des discussions, les membres désirent que l'option du chandail de style « kangourou » soit explorée. Le sujet sera discuté à nouveau lors de la prochaine rencontre du 22 avril.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

CÉ #2324-30

**8.5 Billets pour « La Cité sur scène »**

M. Joffrey Hugué-Latour explique la vente de billets pour le spectacle « La Cité sur scène » qui aura lieu le 4 juin en soirée. Chaque billet d'entrée sera vendu au coût de 5\$. Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts pour le bal de juin 2025.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que l'activité de financement proposée a été déterminée par les membres du comité des finissants;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis serviront à diminuer les frais reliés aux finissants 2025;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Madame Irène Havyarimana, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'ADOPTER** la campagne de financement pour les élèves finissants 2025.

**9. INFORMATIONS**

**9.1 Comité de parents du CSSPO**

Aucun suivi

**9.2 Horaire des examens de juin 2024**

M. Joffrey Hugué-Latour présente l'horaire de la session d'examens de juin 2024. Également, il mentionne que des services éducatifs seront offerts aux élèves du 14 au 20 juin 2024.

**9.3 Parent représentant pour le comité PPP**

Madame Catherine Dubuc explique la formation d'un nouveau comité au sein du CSSPO concernant les Projets Pédagogiques Particuliers. Chaque école secondaire est invitée à choisir un parent du CÉ pour siéger sur ce comité. La première rencontre aura lieu, en présentiel, le 30 avril en après-midi.

Madame Irène Havyarimana se porte volontaire pour représenter l'école à ce comité.

**10. Varia**

Aucun sujet

	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité</b></p>
--	---

**11. Levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Myriam Séguin que la séance soit levée à 19h31.

La prochaine rencontre aura lieu le 22 avril 2024 à 18h30.

\_\_\_\_\_  
Alexandra Vachon Francisco  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Catherine Dubuc  
Directrice